

Délibération du conseil municipal du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 31 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Mesdames FERET Béatrice, STALIN Samya, LETAILLEUR Catherine, JACQUES Valérie, BOUXIN Christine, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille, LEBEL Jean-Claude.

Nombre de membres :

en exercice 11
présents 11
votants 11

Secrétaire de séance : BOUXIN Christine

Versement d'une subvention à HANDISUP

Lors du vote du Budget Primitif de l'exercice 2026,

il a été approuvé une subvention d'un montant de **100 euros (cent euros)** à la section d'HANDISUP

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- AUTORISER le versement d'une subvention d'un montant de 100 euros à la section d'HANDISUP.
- IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget, chapitre 65.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de 100€ au bénéfice d'HANDISUP.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance,
Christine BOUXIN

Le Maire,
Dominique CAHAGNE

